

SYMEVAD – Comité Syndical du 2 décembre 2019

2019-46

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
DU SYMEVAD

**Séance du 2 décembre 2019**

Le deux décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur VANDEWOESTYNE Martial, suite à la convocation qui leur a été adressée le vingt-six novembre deux mille dix-neuf.

Titulaires présents :

M.AVENEL Jacky, M. BLASSEL Lionel, M. CAMPBELL Marc, M. CARLY Jean-Luc, M. COPIN Jean-Paul, M.DELATTRE Régis, M. ELIAS Jacques, M. MERCIER Patrick, M. MUSIAL Christian, M. PEYRAUD Jean-Jacques, Mme TOUTAIN Christine, M. VANDEWOESTYNE Martial, M. WALLART Alain, M.WILK Bruno,

Suppléant ayant pris part au vote :

M. GOULOIS Bernard, M. RICHARD Francis

Etaiient excusés :

M. BATTESTI Bernard, M. BIZET Gérard, Mme BOUVET Christiane, M.BOYER Jean-Luc, M. BOULAIN Alfred, M.CHEMIN Ginette, M.COQUELLE Henri M.CORBISEZ Jean-Pierre, M. COURTECUISSSE Christian, Mme CUVILLIER Valérie, M. DAUBERCY Alain, M.DEBSKI François, M. DHALLUIN Jean-Claude, Mme DOS REIS Maria, M.DUBUS Philippe, M. FIQUET Alain, M. FUSTIN Francis, M. GEORGE Pascal, Mme HAINE-LEROY Nicole, M. HOUDET Claudine, M. HOUZIAUX Georges, M.MACIEJASZ Daniel Mme PETIT Valérie, M. POULAIN Gilles, M. PREIN Thierry, Mme RIFFELAERE Anne Josèphe, M. SAENEN Romuald, M. SMURAGA Stanislas, Monsieur TASSEL Didier, Mme THIBERVILLE Frédérique, Mle TONDELIER Marine, M. Jean URBANIAK, M.YARD Bruno, M.ZYMELKA Jean-Pierre.

SYMEVAD – Comité Syndical du 2 décembre 2019

2019-46

## **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

**Objet : Autorisation de signer le marché de traitement des refus du TVME – 2019-AO-04**

**Considérant que** dans le cadre de l'attribution du marché d'exploitation du TVME, le SYMEVAD s'est engagé à prendre en charge les refus du TVME à hauteur de 55% maximum des tonnages entrants

**Considérant que** leur traitement devra se faire par élimination et (ou) valorisation dans un centre de traitement agréé ; Le transport des refus vers le site de traitement étant assuré par l'exploitant du TVME.

**Considérant** que le marché a été divisé en 6 lots, chacun défini par un tonnage prévisionnel annuel :

Lot n°1 Inertes 0-20 : 1 800 tonnes

Lot n°2 Refus légers : 10 500 tonnes

Lot n°3 Refus type « incinérables » : 3 000 tonnes

Lot n°4 Refus type « incinérables » : 3 000 tonnes

Lot n°5 Refus type « enfouissables » : 10 000 tonnes

Lot n°6 Refus type « enfouissables » : 10 000 tonnes

**Considérant** que le marché est conclu pour une durée de 2 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2021 et qu'il s'agit d'un marché non reconductible et non renouvelable.

**Considérant** que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 21 novembre 2019 et a déclaré attributaires les sociétés suivantes :

- HAINAUT RECYCLAGE (lot n°1).
- SIAVED (lot n°3)
- SUEZ RV NORD EST (lots n°2, 4, 5 et 6)

**SYMEVAD – Comité Syndical du 2 décembre 2019**

2019-46

**Vu l'exposé de son Président,****Vu la décision d'attribution de la CAO en date du 21 novembre 2019.****Après en avoir délibéré,****Le Comité Syndical décide :****Article 1 : d'autoriser le Président à signer le marché de traitement des refus du TVME 2019-AO-04 avec les sociétés suivantes :****Lot 1** (inertes 0-20) : HAINAUT RECYCLAGE pour un montant estimatif de 162 000 € HT/an**Lot 2** (refus légers) : SUEZ RV NORD EST pour un montant estimatif de 1 018 500 € HT/an**Lot 3** (Refus type « incinérables) : SIAVED pour un montant estimatif de 213 000 € HT/an**Lot 4** (refus type « incinérables) : SUEZ RV NORD EST pour un montant estimatif de 291 000 € HT/an**Lot 5** (refus type « enfouissables) : SUEZ RV NORD EST pour un montant estimatif de 970 000 € HT/an**Lot 6** (refus type « enfouissables) : SUEZ RV NORD EST pour un montant estimatif de 970 000 € HT/an**Article 2 : d'autoriser le Président à signer les éventuels avenants, sous réserve de la décision de la Commission d'appel d'offres, le cas échéant****Article 3 : d'inscrire les dépenses au budget des exercices correspondants**

Nombre de membres en exercice	25
Nombre de membres présents	16
Dont titulaires	14
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	0
Suffrages exprimés	16
Majorité absolue	9
Votes favorables	16
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Martial VANDEWOESTYNE  
Le 03/12/2019 à 15h00

Martial VANDEWOESTYNE